

Une femme sous-secrétaire d'Etat en Angleterre

Autor(en): **Gueybaud, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **27 (1939)**

Heft 554

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263491>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

concernant le Statut légal et civil des Réfugiés;

Que cette Convention a été jusqu'à maintenant signée et ratifiée par très peu de pays. Demande instamment au Congrès de recommander aux Sociétés affiliées d'entreprendre des démarches auprès de leurs gouvernements respectifs afin que cette Convention soit signée et ratifiée sans délai.

Le nouveau Comité Exécutif ("Board") de l'Alliance Internationale

élu par le Congrès de Copenhague (juillet 1939)

Présidente :

Mrs. CORBETT ASHBY (Grande-Bretagne).

Vice-présidentes :

M^{me} MALATERRE-SELLIER (France).
M^{me} PLAMINKOWA (Tchécoslovaquie).
M^{lle} ROSA MANUS (Hollande).
Lady Maharaja SINGH (Indes).
M^{me} HANNAH RUDH (Suède).

Secrétaire générale :

M^{lle} EMILIE GOURD (Suisse).

Trésorière :

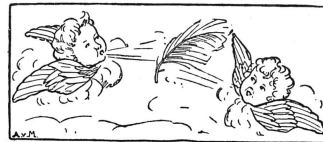
Mrs. N. SPILLER (Grande-Bretagne).

Membres :

Mmes et Mlles Milena ATANATSKOVITCH (Yougoslavie).
Margarita BONNEVIE (Norvège).
M. BOYER (France).
H. CHARAOUI PACHA (Egypte).
Marie GINSBERG (Pologne).
Dimitria IWANOWA (Bulgarie).
Andrée LEHMANN (France).
Alison NEILANS (Gde-Bretagne).
Margot PETERSEN (Danemark).
Bessie RICHBIETH (Australie).
Héloïse ROCHA (Brésil).
Edel SAUNTE (Danemark).
Halinka SIMIENSKA (Pologne).

On peut, hélas! se demander maintenant quand ce Comité se réunira à nouveau... Mais, et il importe de le dire, un gros effort est fait pour maintenir vivant cet idéal international qui, comme l'écrivit Mrs. Corbett Ashby, est d'une si grande importance pour un avenir plus heureux. Malgré les complications et les retards postaux, les échanges de correspondance ne se sont pas arrêtés, la parution aussi régulière que possible du journal de l'Alliance, Jus Suffragii, est assurée, et les problèmes que les circonstances posent devant nos consciences de femmes trouveront toujours auprès de l'Alliance un accueil qui s'inspire du sentiment de nos responsabilités.

Que l'on veuille bien noter que, pour des motifs d'économie, et le bail du local du secrétariat de l'Alliance à Londres étant échu, ce secrétariat a été, pour des raisons d'ordre pratique, momentanément transféré en province: Adresse: Mrs. Bompas, secrétaire, 2, Plantin House, Wellesley Road, Ashford (Kent).



DE-CI, DE-LA

Une distinction bien méritée.

La grande salle de la Maison du Faubourg, à Genève, était trop petite, le soir du 5 octobre, pour contenir tous ceux que l'Armée du Salut avait convoqués pour assister à la remise à M^{lle} Marie Sibilin de la plus haute distinction qu'elle puisse conférer « l'Ordre du Fondateur », et que 46 de ses membres seulement possèdent actuellement. Le Conseil d'Etat, la Direction de police, le corps judiciaire étaient officiellement représentés, et leurs délégués exprimèrent, au cours des discours prononcés, toute la reconnaissance que doit Genève à celle qui, depuis plus de quarante ans, a contribué avec un inaltérable esprit de charité et une infatigable vaillance à la lutte contre le paupérisme et l'immoralité. M^{lle} Sibilin fut, en effet, dès 1913, la première auxiliaire féminine de la police à Genève, le poste qu'elle occupait n'existant encore nulle part en Suisse; et depuis lors innombrables sont ceux et celles qu'avec son grand cœur et sa foi rayonnante elle

a encouragés, aidés, sauvés du désespoir et de la misère.

M^{lle} Sibilin est une figure si connue dans les milieux féminins, avec lesquels elle a été si constamment en contact, que nous savons être l'interprète de nos lectrices en lui répétant ici, au nom de notre journal, toutes nos félicitations et notre reconnaissance.

Une femme élue sénateur en Roumanie

C'est M^{me} Marie Pop, présidente de l'Association roumaine pour le suffrage et l'action civique et politique des femmes, qui a été la première appelée à faire partie de la Chambre Haute de son pays. Bien que cette nouvelle charge et toutes les responsabilités qu'elle comporte l'ait empêchée de représenter son pays au Congrès de Copenhague, ce sont des félicitations très chaudes qui lui ont été adressées par toutes les féministes réunies en Danemark.

Le droit au travail de la femme

... Encore! nous dira-t-on. Question délicate et dépassée actuellement, vu le bouleversement général causé partout par la guerre ou la mobilisation, vu le désir général de toutes les femmes de se rendre utiles à quelque prix que ce soit, et par la pénurie de main-d'œuvre résultant du départ des hommes pour la frontière...

Carrières féminines

Dans l'hôtellerie

En dépit des cruels événements qui ont suspendu trop d'activités, — nous n'insisterons jamais assez sur le devoir de maintenir la vie normale à l'arrière, — l'étude dans laquelle M^{me} L. Martin expose les conditions des professions féminines dans l'hôtellerie, vient à son heure.

Quel que soit le proche avenir, l'industrie hôtelière subsistera sous une forme ou sous une autre. En 1914, nous vîmes des palaces transformés en hôpitaux provisoires, maisons de convalescents pour soldats blessés et internés. La population nomade — voyageurs ou réfugiés — logeait dans les pensions... Il fallait bien continuer à vivre... D'autre part, aujourd'hui plus encore qu'hier, les jeunes filles se préoccupent d'acquiescer les connaissances qui leur permettront d'exercer un métier, donc de conquérir leur indépendance.

Il est donc intéressant, à tous points de vue, d'apprendre quelles sont les professions hôtelières accessibles aux femmes, et quelles voies conduisent à ces professions. Selon M^{me} Martin, elle-même collaboratrice de son mari, M. L. Martin, directeur de l'Hôtel des Bergues, à Genève, les principaux services occupés par la main-d'œuvre féminine sont répartis comme suit:

Aux étages : Femmes de chambre, aide-gouvernante, gouvernante.

Lingerie: Lingères, gouvernante, etc.

Cuisine et cafétéria, Economat, Office, Salles: (diverses employées).

M^{me} L. MARTIN: Les professions féminines dans l'hôtellerie. Edit. Association suisse pour l'orientation professionnelle et la protection des apprentis. Secrétariat: Seilergraben 1, Zurich. Prix: 0 fr. 50.

Bureau: Secrétaire, secrétaire-comptable, secrétaire-dactylo, téléphonistes.

Comme on le voit, le champ est vaste, et nous ne pouvons mentionner ici les détails que donne l'auteur sur la pratique de différents emplois. Toutefois, il est utile de noter que la formation de l'employée d'hôtel a pour base générale une éducation ménagère complète, laquelle permet à la candidate de juger de ses propres aptitudes, c'est-à-dire de diriger son travail de perfectionnement sur un point précis. Les postes de secrétaires, par exemple, demandent des connaissances spéciales — langues étrangères, culture intellectuelle, etc. — qui seront mises en valeur par une éducation soignée.

Il est utile, encore, de noter que, si l'apprentissage semble parfois pénible ou fastidieux, la débutante devant donner un peu partout de modestes « coups de main », l'avancement est d'autant plus rapide qu'il est conditionné, non par la hiérarchie bureaucratique, mais par les qualités de l'employée: intelligence, caractère facile, exactitude, discrétion, probité en toute chose.

Mais si la personnalité de l'employée d'hôtel joue le grand rôle dans une profession où rien ne doit être machinal, en raison des fréquents contacts du personnel avec le public, sa formation technique n'est pas moins importante. Nous avons en Suisse d'excellentes institutions que nous croyons trop peu connues des intéressées: Ecole professionnelle de la Société suisse des hôteliers, à Cour, sous Lausanne; Ecole hôtelière suisse, à Lucerne. Neuchâtel, Zurich, et d'autres villes, possèdent des écoles similaires. Des bureaux de placement professionnels sont en rapport avec ces institutions.

D'après M^{me} Martin, la vie d'hôtel entre patrons et employés est une constante collaboration qui ressemble, sur plus d'un point, à la vie d'une grande famille. Les différentes activités s'enchaî-

nent sur le même plan et au même rythme. La loi de l'entraide est spontanément adoptée, chacun se sentant à la fois utile à la collectivité et protégé par elle. Au point de vue psychologique, la carrière hôtelière est l'une de celles qui mettent le plus en valeur la force de l'association. Nous y voyons, aussi, l'avantage de connaissances diverses, et d'ordre pratique, utilisables en de nombreux domaines. A défaut de l'emploi qu'elle envisageait, la jeune fille qui a suivi les cours de l'école hôtelière peut aisément trouver une situation dans un restaurant, une auberge de jeunesse ou autre entreprise du même genre. Si elle s'est perfectionnée en vue du secrétariat, les maisons de commerce lui seront ouvertes, ainsi que les bureaux. Enfin, plus simplement, elle peut se marier et devenir une excellente maîtresse de maison!

Pourtant, les professions qui relèvent de l'industrie hôtelière présentent un parallélisme entre la sécurité matérielle et certaines tentations, qui n'est pas sans risques. L'auteur de notre étude le reconnaît avec loyauté. La « fille de salle », en particulier, doit faire face à de multiples obligations. Son service n'est simple qu'en apparence. Elle doit être adroite de ses mains, assez instruite des valeurs culinaires, pour pouvoir, à l'occasion, proposer un menu. Sa mise impeccable demande du soin, et son attitude, quoique toujours aimable, doit rester assez correcte pour inspirer le respect à la clientèle masculine...

Un vieux dicton assure que « la femme fait la maison ». Nous disons, nous, que « l'employée fait le métier ». Tout emploi porte le sceau de celle qui l'occupe avec plus ou moins de conscience. La réputation des hôtels suisses est donc entre les mains de nos jeunes compatriotes. Et nous savons que notre confiance ne sera point trompée.

RENÉE GOS.

Une femme sous-secrétaire d'Etat en Angleterre



Cliché Mouvement Féministe

Miss Florence Horsbrough, députée conservatrice, qui a fait à plusieurs reprises partie de la délégation britannique à la Société des Nations, a été, au début de l'été, nommée sous-secrétaire d'Etat au Ministère de la Santé publique. Ce poste avait déjà été occupé par une femme, Miss Susan Lawrence, du temps du ministère travailliste.



Glané dans la presse...

Un message de Mrs. Corbett Ashby

Dans le numéro d'octobre de Jus Suffragii, le premier à paraître après le déclenchement de la catastrophe, notre Présidente internationale a lancé cet appel, dont on appréciera l'inspiration:

En ce moment, comme en 1914, les femmes membres de l'Action Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des femmes tiendront à réaffirmer le lien d'amitié qui les unit dans la poursuite d'une cause qui a toujours été celle de la justice. En ma qualité de présidente de cette Alliance, j'affirme, en mon nom comme en celui de mes collègues du Comité Exécutif, que notre attitude sera celle d'une absolue neutralité.

Alors qu'en 1914, il existait des Sociétés suffragistes des deux côtés, aujourd'hui, hélas! nos Associations affiliées de plusieurs pays ont été dissoutes, et leur activité est virtuellement suspendue. Mais notre déclaration de neutralité de l'Alliance, notre cordial désir de maintenir les liens qui existent, notre vœu passionné de coopérer à la reconstruction du monde s'appliquent,

non pas seulement à celles de nos Associations qui fonctionnent encore, mais à toutes nos anciennes collègues, de quel pays qu'elles soient, qui partagent notre foi. Dans nos rangs, il n'y a pas d'ennemies: nous sommes toutes des alliées. Les moyens de communications pourront nous manquer, des difficultés financières pourront entraver, peut-être même suspendre entièrement notre activité, mais faisons tout pour que, lorsque les horreurs de la guerre viendront à leur fin, nous puissions constater, comme nous l'avons fait en 1918, que nos rangs ne sont pas rompus.

Dans nombre de pays, les femmes ont été des citoyennes au sens complet du mot, et cela pendant des années, si bien que, tout en sachant que la lenteur de l'évolution n'a pas encore permis qu'elles acquièrent durant toute cette période l'influence réelle à laquelle leur nombre leur donnerait droit, nous devons être prêtes à porter une part beaucoup plus lourde de responsabilités qu'en 1914. C'est pourquoi nous rappelons à toute femme que, quelle que puisse être la tâche qu'elle accomplit pour son propre pays, la responsabilité pèse sur elle de ne pas oublier un seul instant les principes de justice, d'humanité, de bonté, que nous avons toujours proclamés être à la base de notre mouvement. Car ce sont des pertes qui dépassent de beaucoup les pertes matérielles que la guerre entraîne avec elle, et ce doit être le rôle des femmes de veiller à ce que ce recul moral soit réduit autant que possible.

... Nous en appelons à chaque membre de l'Alliance pour qu'au milieu de ses plus grandes difficultés, tant nationales que personnelles, elle maintienne vivante la flamme de loyauté à l'égard de notre mouvement. C'est à chacune de

déterminer quand et comment l'occasion pourra s'offrir de soutenir notre idéal, nationalement et internationalement. Si le travail en faveur de l'égalité politique et civile s'avère difficile ou même impossible, les cas ne manquent pas où, sur des points concrets, la voix des femmes pourra être entendue de façon plus efficace même qu'auparavant. Deux points de notre programme notamment doivent dès maintenant attirer notre attention à toutes: l'unité de la morale et la nationalité. Travaillons en espérant que, de tant de mal, jaillira peut-être un peu de bien.

Une vaillante féministe qui fut aussi une grande savante

Le Mouvement a déjà salué la mémoire de Dame Maria Ogilvie Gordon, vice-présidente du Conseil International des Femmes, qui fut aussi une géologue célèbre. Le Bulletin du C. I. F. a apporté quelques souvenirs d'une de ses campagnes de recherches scientifiques dans les Dolomites.

Pendant huit jours, nous fîmes compagnes de voyage, vivant dans les conditions les plus primitives, partageant toujours la même chambre, lorsque, du moins, nous en disposions d'une! Dame Maria était toujours contente de tout. L'an suivant, lorsque nous nous connaissions mieux encore, nous fîmes ensemble une expédition de quelques semaines. Fanis fut explorée à plusieurs reprises. A Grossfanis, nous couchâmes dans un fenil, auquel, seule, une planche branlante donnait accès. Et, en dépit des mauvaises nuits, et du long trajet, hors de tout sentier, vers Kresta Bianca, Dame Maria travaillait infatigablement, dessinant, prélevant des échantillons de roches, récoltant des fossiles, n'emportant avec elle

deux œufs et un morceau de pain, comme provisions pour la journée. Nous marchions sans guide, qui n'eût pu d'ailleurs nous être d'aucun secours. Dame Maria déterminait la situation des « failles » qu'elle pressentait, et travaillait à démontrer leur importance géologique. Ceci demandait, naturellement, une patience inlassable. L'exposition de différentes formations fut établie et décrite sur la carte, des découvertes de fossiles furent notées et consignées d'après l'élévation, la position et le terrain où ils furent trouvés. Combien de fois ne fîmes-nous pas surprises par de fortes tempêtes, mais jamais Dame Maria n'abandonna son travail, même devant le tonnerre et les éclairs les plus redoutables; c'est tout juste si elle l'interrompait. Même après une nuit inconfortable et presque blanche, elle consacrait le jour qui suivait à la tâche qu'elle lui avait assignée dans son plan; jamais je ne l'entendis se plaindre de la mauvaise nourriture ou du service insuffisant; par contre, elle savait faire triompher sa volonté sur chaque point, avec une constante détermination.

Notre programme le plus courant était de quitter le siège central de nos opérations dès huit heures du matin, et de le regagner vers six heures du soir. Elle n'avait guère de repos, car aussitôt que nous avions atteint l'endroit intéressant, elle se mettait à esquisser et à prendre des notes, tandis que, bêtement inactive, je m'émerveillais de la splendeur des Dolomites.

... Ma fille l'accompagna, lors de ses dernières recherches en 1936. Malgré le travail qui devait peser lourdement sur ses 73 années, elle semblait infatigable, et après de longues et épuisantes expéditions et des heures de travail au soleil ar-

IN MEMORIAM

Emma Chenevard

Les féministes, non seulement romandes, mais suisses, ont éprouvé une perte sensible en la personne de M^{lle} E. Chenevard, qui la mort leur a enlevée subitement le 31 juillet. L'interruption de la parution du *Mouvement Féministe* pendant les semaines qui suivirent, puis les événements dramatiques qui ont occupé tous les esprits, ont retardé ces lignes consacrées à son souvenir, mais n'ont pu atténuer la douleur des personnes qui ont eu le privilège de la connaître.

Eprise avant tout de beauté, M^{lle} Chenevard a cherché avidement de quoi satisfaire son idéal. Dans cette quête incessante, et non sans inquiétude, elle s'était immédiatement et sans retour attachée à quelques grandes causes: le suffrage féminin et le pacifisme entre autres, l'un impliquant et appuyant l'autre. Son cœur brûlait du patriotisme le plus ardent: Gottfried Keller l'enchantait, et elle se délectait à la saveur des dialectes suisses-allemands. Réciproquement, nos Confédérées goûtèrent plus d'une fois, nos savons, son originalité et son charme, son humour très fin, le sourire amusé par lequel elle réagissait contre la sottise et les préjugés. Cette douceur-là faisait sa force: quelle meilleure propagande aurait-on pu imaginer que les exquises petites choses sorties de sa plume inimitable: vers de circonstance, contes spirituellement tournés, et ses alertes dialogues ou pièces de théâtre qui remportèrent de vifs succès? Rappelons seulement la gracieuse saynète intitulée: *La révolte de Sophie*, qui eût dépassé Jean-Jacques lui-même, et sa comédie de plus grande envergure: *Après le déluge*. Il faudrait pouvoir recueillir ces ouvrages, d'un ton si rare chez nous, que M^{lle} Chenevard a égrenés avec nonchalance le long de son chemin.

Si sa douceur faisait sa force, son manque abso- lut de pédanterie faisait d'elle une adroite pédagogue. Et ce don s'épanchait au delà de la salle d'école. Que de fois, d'un mot aimable et gai, a-t-elle touché juste, critiqué sans blesser l'amour-propre! Et qu'il est douloureux, maintenant, de la ranger au nombre des «voix chères qui se sont tues»!...

E. P.

Frédérique Small

(1902-1929)

Une toute jeune femme, un enfant presque, aurait-on dit en la voyant pour la première fois,

jusqu'à ce que la maladie ait donné à ses traits une maturité inattendue.

Un corps tout menu, mais admirablement proportionné, un rire juvénile qui fusait à tout propos, un air de fillette naïve qui cachait une intelligente exceptionnellement rapide et pénétrante, une souplesse d'esprit extraordinaire, une volonte inébranlable et une persévérance que les obstacles ne faisaient que fortifier. Rien ne lui plaisait autant qu'une situation difficile, un problème que chacun déclarait insoluble, mais où elle découvrait vite la fissure par laquelle elle allait s'introduire et d'où, utilisant à la fois son esprit lucide, son instinct et son grand charme personnel, elle sortirait un jour triomphante pour la plus grande confusion de tous les sceptiques.

Une chose a rempli toute sa vie: l'Union internationale de Secours aux Enfants. L'Union n'a été fondée que le 6 janvier 1920, mais Fritzi Freund, lycéenne de 17 ans, donnait déjà depuis quelques mois ses heures de loisirs à la délégation du Comité international de la Croix-Rouge, tout en préparant sa maturité. Au cours de ces premiers mois d'existence de l'Union, la délégation de la Croix-Rouge la représentait également, aussi M^{me} Small disait-elle souvent en riant qu'elle avait travaillé pour l'Union avant que celle-ci fut née. Elle-même était née à Salonique en 1902, mais fit ses classes secondaires dans son pays d'origine, la Hongrie, qu'elle aimait passionnément, malgré qu'elle fut une vraie «internationale». Elle avait des attaches de famille dans de nombreux pays d'Europe, devint britannique par mariage et vécut des périodes plus ou moins longues de sa vie dans une demi-douzaine d'autres pays.

De la délégation de la Croix-Rouge à Budapest, elle passa en août 1921 à celle de Vienne. Lorsqu'en juillet 1923, la délégation commune de l'Union et de la Croix-Rouge fut supprimée, il apparut que personne d'autre que M^{lle} Freund, alors âgée de 21 ans, fut plus capable d'assumer la responsabilité du travail de l'Union. Sa fraîcheur et sa jeunesse, loin d'être un obstacle, lui furent au contraire une grande aide. Les Ministres, les hauts fonctionnaires — voire les Nonces apostoliques — ne songeaient pas à se défendre devant cette enfant qui, pleine d'audace, les abordait sur un pied d'égalité, jusqu'au moment où l'attendrissement devant sa candeur faisait place au respect et à l'admiration devant son intelligence et ses talents d'organisation.

Fritzi Small avait deux qualités qui servent à transporter bien des montagnes: la conviction inébranlable de l'utilité et de la valeur de la mission de l'Union internationale de Secours aux

Enfants; une confiance totale dans sa capacité de venir à bout des tâches les plus difficiles. Lorsqu'elle entreprenait quelque chose, elle n'envisageait même pas la possibilité d'un échec. Ces deux qualités la servirent tout au long de sa carrière fertile en incidents et en mésaventures de toutes sortes, mais combien riche d'expériences et de résultats magnifiques.

Son travail à Budapest l'avait amenée à collaborer à des actions de secours — cantines pour enfants et distributions de vêtements — sur une grande envergure. A Vienne, elle organisa un service important de parrainages, des ouvriers, le premier service de bourses circulantes.

Au moment où le travail de M^{lle} Freund se terminait à Vienne en 1924, l'Union recevait de Bulgarie la prière d'envoyer une personne capable d'examiner les besoins des enfants dans ce pays et de donner quelques conseils utiles sur les mesures à prendre. Partie pour quelques mois, M^{lle} Freund resta en Bulgarie 4 ans 1/2. Elle s'attacha à ce pays plus qu'à aucun des autres dans lesquels elle avait travaillé auparavant ou travaillera plus tard. Elle s'y créa des amitiés profondes qui enrichirent sa vie jusqu'au bout. Alors qu'à Budapest et Vienne, elle avait commencé à travailler sous les ordres d'autres personnes, là elle put donner dès le premier abord libre cours à son énergie créatrice, car elle conquit le cœur et la confiance de tous ceux qu'elle approcha, et grâce à ce travail harmonieux, la protection de l'enfance prit en Bulgarie un grand essor. La déléguée de l'Union internationale sut travailler de telle manière que les œuvres dont elle lançait l'initiative prissent fortement racine dans le sol national. On en vit le résultat, lorsqu'après son départ, l'Union de Secours aux Enfants en Bulgarie qu'elle avait créée, continua à s'épanouir. Son travail en Bulgarie l'amena aussi bien à improviser de main de maître des secours rapides dans des cas d'urgence tels que les incidents de frontière grec-bulgare en 1925 ou le tremblement de terre de 1928, qu'à organiser d'une façon systématique le jeu des institutions sociales destinées à améliorer les conditions de vie et de développement de l'enfant bulgare.

Lorsqu'elle quitta en 1929 ce champ d'activité, elle éprouva le besoin d'asseoir son énorme expérience pratique sur une base scientifique et passa à Bruxelles une année consacrée à des études sociales et économiques, tant à l'Université qu'à l'Ecole de Service social.

Depuis lors, son point d'attache devint Genève, mais sa qualité de déléguée lui valut de nombreux voyages, principalement dans les Balkans où elle comptait dans chaque pays de nombreux amis

et admirateurs, toujours heureux de lui montrer les progrès accomplis depuis sa dernière visite, de recevoir des suggestions nouvelles pour leur travail. L'utilité de ces visites et l'estime réelle qu'elle éprouvait pour la manière dont ces pays travaillaient pour l'enfant lui donnèrent l'idée de congrès régionaux. Les deux premiers eurent lieu à Athènes en 1935 et Belgrade en 1938. Elle en fut l'âme et l'on ne peut s'imaginer comment les suivants auront lieu sans elle.

Elle tenait beaucoup à étendre le rayonnement de l'U. I. S. E. en dehors d'Europe et était toujours à l'affût de possibilités de travail dans des territoires nouveaux. Le Proche-Orient et l'Afrique l'attiraient beaucoup. Lorsque la guerre italo-éthiopienne éclata, elle lutta avec acharnement contre diverses difficultés qui s'opposaient tout d'abord à l'envoi d'une mission de l'Union en Abyssinie. Elle passa 3 mois dans ce pays et y jeta les fondements d'une œuvre pleine de promesses. Elle en revint pour assister au Premier Congrès balkanique et la brusque fin de la guerre l'empêcha de repartir comme elle l'aurait voulu.

De 1936 à 1938, son principal champ d'activité devint l'Espagne. Elle fit de nombreux voyages aussi bien du côté nationaliste que républicain. Ce qu'elle y vit et entendit, ajouté à ses expériences précédentes, l'amena à réfléchir beaucoup sur les meilleurs moyens de protéger les enfants en temps de guerre. La dernière année de sa vie fut consacrée à ces préoccupations: protection internationale au moyen d'une convention, protection nationale par l'activité coordonnée et pratique des divers organismes compétents. Bien que déjà très malade, elle se rendit en juillet à Londres pour étudier sur place le projet d'évacuation des enfants de la capitale à la campagne. Et pendant ce mois de septembre, ce lui fut une souffrance morale constante de se sentir trop faible pour travailler activement. Gardant jusqu'à la fin la certitude de sa guérison, elle discuta jour après jour avec ses collaboratrices ce que serait le travail de l'Union internationale de Secours aux Enfants pendant les hostilités. Elle s'endormit doucement au matin du 23 septembre et repose maintenant à St-Georges tout près d'Eglantyne Jebb, la fondatrice et l'inspiratrice de l'Union. Deux personnalités dont le tempérament étaient à l'opposé l'un de l'autre, mais qui ont servi la même cause avec la même consécration sans réserve.

J. M. DE MORSIER.

— Que non pas, et comme à raisonner de la sorte, l'on se trompe facilement! Des articles déjà parus dans ce journal l'ont prouvé en soulignant les problèmes actuels du travail féminin, montrant comment le chômage des femmes, loin d'être résorbé, a augmenté; quelle concurrence risquent de lui faire les offres de travail bénévole, quels dangers de baisse de salaires menacent nombre de travailleuses — et, à regarder plus loin, n'y a-t-il pas tout lieu de veiller que, là où l'on a fait appel dans le premier moment de désarroi à la main-d'œuvre féminine, on ne se débarrasse pas purement et simplement d'elle quand viendra le moment de la démobilité? Il n'est donc pas inutile, loin de là, de conserver

cette rubrique dans nos colonnes, en l'alimentant de nouvelles glanées à droite et à gauche.

DANS LE CANTON DE VAUD

L'on n'a pas oublié la discussion très vive qui s'était engagée, et dont notre journal avait publié les échos, entre le Département vaudois de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce, d'une part, et les féministes vaudoises, de l'autre, à la suite d'une circulaire de ce Département qui engageait les chefs d'entreprises industrielles et commerciales à licencier leur personnel féminin comme moyen de remédier au chômage. S'appuyant sur des chiffres et des données documentaires précises, fournis tant par le B. I. T. que par M^{me} Schwarz-Gagg (Berne), membre de la Commission de surveillance des fabriques, l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin a envoyé, au début de l'été, une lettre fortement motivée au Département, contestant que la participation féminine au marché du travail soit une des causes du chômage masculin, et établissant que la presque totalité de celles qui, chez nous, travaillent dans l'industrie le font par nécessité (70 % d'entre elles sont célibataires et doivent donc subvenir elles-mêmes à leurs propres besoins, et, de plus, 25 % des femmes mariées sont veuves ou divorcées, et par conséquent sans soutien). La preuve a été faite d'autre part qu'il n'est possible que dans un nombre minime de cas de remplacer des travailleuses féminines par des travailleurs masculins en chômage (et cela saute aux yeux pour peu que l'on réfléchisse! (Red.) et que l'on commet également un erreur en s'imaginant que l'on peut subitement diriger sur le travail menager des femmes jusqu'alors employées dans l'industrie et le commerce.

L'Association suffragiste vaudoise, enfin, estimait dans cette lettre que l'exemple des pays totalitaires invoqué par la circulaire gouvernementale était extrêmement malheureusement choisi pour notre pays, et se déclarait en terminant prête à collaborer avec le Département pour encourager les jeunes filles à embrasser volontairement le service de maison. La réponse a été que le Département ne pouvait, faute de temps, répondre à chacun des problèmes touchés (!!! : Red.), et qu'il se bornait à remercier l'Association pour son offre de collaboration.

EN SUÈDE

Le 1^{er} juillet dernier est entrée en vigueur en Suède une loi qui interdit le congédiement pour raison de mariage ou de fiançailles de la femme qui travaille. Cette loi marque certainement une importante évolution de l'opinion publique dans les pays du Nord, toujours plus avancés que les nôtres quant à la conception du rôle et des droits de la femme; et pour nous, nous ne pouvons que la saluer avec joie comme un grand progrès que nous n'espérons, malheureusement, pas voir de sitôt réalisé chez nous!

Eh bien, le croirait-on? des féministes suédoises, et non des moindres, avec lesquelles l'une des nôtres s'entretenait sur ce sujet au moment de l'adoption de la loi, n'ont pas du tout manifesté autant d'enthousiasme, ont formulé des réserves, et ont avoué une certaine hésitation sur l'attitude à prendre, tant dans les milieux féminins que parmi les femmes parlementaires. «Car, disaient-elles, il n'existe somme toute point de loi interdisant de congédier un homme pour cause de mariage, et nous, qui voulons l'égalité entre les sexes, n'y portons-nous pas atteinte en acceptant cette loi qui ne s'applique qu'aux femmes, et qui, par conséquent, est une mesure d'exception? ...

— Tout de même, chères amies, vous allez un peu loin! Ce que nous devons réclamer, nous semble-t-il, ce n'est pas une égalité formaliste et par conséquent stérile, mais essentiellement la liberté pour tout être humain, homme ou femme, d'exercer l'activité de son choix. Cette liberté n'étant pas déniée à l'homme, faut-il, pour cette raison-là, refuser toute mesure légale empêchant qu'elle soit déniée à la femme? ... Poser la question, c'est pour nous la résoudre.

J. GUEYBAUD.

Les femmes et la Société des Nations

(Suite de la 1^{re} page.)

La Commission des questions sociales de la S. d. N. a siégé en 1939 durant la première quinzaine de juillet, date qui, vu l'interruption des vacances, et l'abondance des matières, lors de la reprise de notre parution, nous a empêchée de rendre plus tôt compte de ses travaux. Vingt gouvernements sur vingt-cinq y étaient représentés, dont treize par des femmes. L'une d'elles,

Miss Castendyck (Etats-Unis), fut nommée vice-présidente, et une autre, Mrs. Bose (Indes), rapporteur général.

Passons rapidement sur les questions administratives dont eut à s'occuper la Commission, mais signalons cependant les débats qui s'engagèrent au sujet des membres correspondants. Sont ainsi désignées les organisations internationales privées — et notamment bon nombre d'organisations féminines — dont le but est en relations directes avec le programme d'activité de la Commission, et qui, autrefois, avaient le droit de s'y faire représenter par des membres appelés assessores, participant efficacement à ses travaux, et établissant de la sorte la plus utile collaboration entre l'officialité des gouvernements et l'initiative privée. L'on ne peut pas dire que, depuis trois ans que les membres assessores ont été supprimés pour faire place à un plus grand nombre de représentants de gouvernements, l'opinion publique perdant ainsi tout moyen de se faire entendre, l'activité de la Commission ait été très remarquable; et c'est sans étonnement que nous avons entendu déclarer que les méthodes de collaboration avec les membres correspondants devaient être améliorées! La déplorable bureaucratie esdénienne a là, comme ailleurs, joué un rôle néfaste, contre lequel il conviendra de prendre des précautions.

Deux rapports documentés ont été présentés, l'un par le professeur Parisot, au nom de l'Organisation d'hygiène de la S. d. N., l'autre par M^{me} Thibert, au nom du B. I. T., sur les travaux de ces institutions qui touchent par un angle ou par l'autre à des sujets d'intérêt pour la Commission: amélioration des conditions de la vie rurale, rééducation professionnelle des jeunes chômeurs, loisirs des jeunes travailleurs, etc. Quant aux travaux proprement dits de la Commission, ils se sont divisés en deux grandes catégories: la protection de l'enfance, et la traite des femmes et des enfants. La place restreinte dont nous disposons ne nous permet malheureusement que d'éfleurer les sujets traités, soit dans l'une, soit dans l'autre division.

Protection de l'enfance

Connaissance a été prise par la Commission du rapport annuellement élaboré par le Centre d'Information, et qui, indiquant toutes les innovations survenues au cours de l'année dans la législation de différents pays, constitue une excellente base pour un échange général de vues; puis une discussion nourrie s'est engagée sur la for-